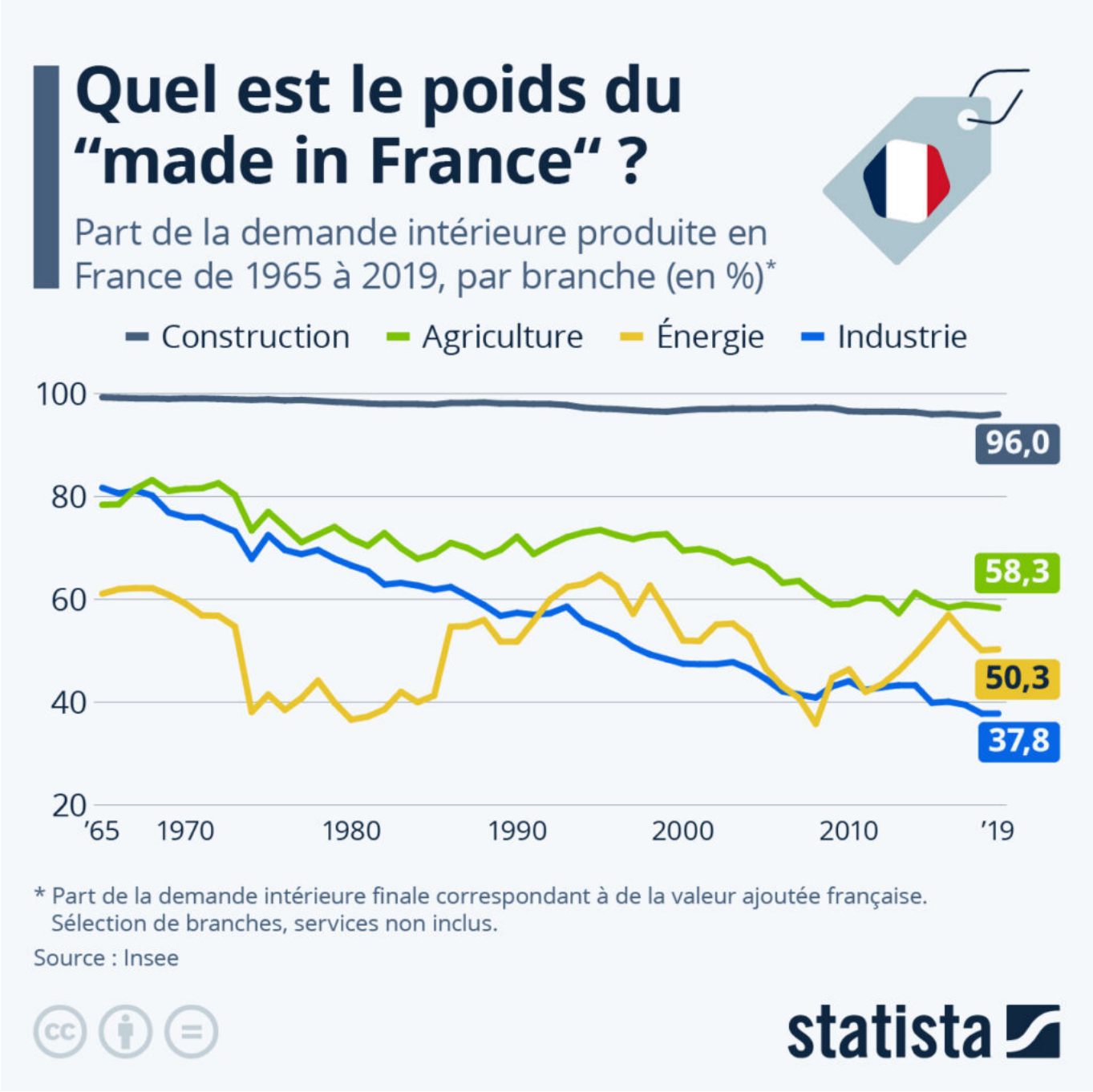
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 17 octobre 2024

Quel est le poids du « made in France » par secteur ?



Ecrit par Echo du Mardi le 17 octobre 2024

Si la participation au commerce international procure un certain nombre de bénéfices, plusieurs raisons conduisent à s'intéresser aux relocalisations d'activité dans les pays européens, tels que les effets positifs sur l'emploi et la balance commerciale, la sécurisation des chaînes d'approvisionnement, ou encore les enjeux écologiques, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Selon une étude récemment publiée par l'Insee, 38 % des produits manufacturés consommés par les Français en 2019 venaient de France. Cette part est toutefois nettement plus élevée pour l'énergie (50 %) et les biens agricoles (58 %), et encore davantage pour la construction (96 %).

Comme le met en avant notre infographie, entre 1965 et 2019, la baisse du « made in France » a été particulièrement prononcée pour les produits manufacturés : de 82 % à 38 %, soit une chute de 44 points. Concernant les produits agricoles, la baisse dans la demande intérieure a été un peu moins marquée, avec une diminution de 20 points depuis le milieu des années 1960. Enfin, pour l'énergie, la part de « made in France » a globalement fluctué entre 40 % et 60 % sur la période étudiée, en lien notamment avec les variations du prix des hydrocarbures.

Comme le souligne l'Insee, le poids du « made in France » a diminué dans une proportion comparable à ce qui a été observé dans les grands pays voisins. Outre-Rhin par exemple, entre 1965 et 2019, la part du « made in Allemagne » a chuté de 33 points de pourcentage pour la consommation intérieure de biens manufacturés et de 28 points pour celle des produits agricoles.

De Tristan Gaudiaut pour Statista